



UNION EUROPEENNE

DELEGATION EN REPUBLIQUE DU BENIN

**Atelier de validation du code d'intégrité et de bonne conduite du
personnel du MISP**

**Allocution du représentant de la Délégation de l'Union Européenne en
République du Bénin**

Salle de conférence MISP, le mardi 12 avril 2022

- **SE le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique,**
- **Monsieur le Directeur de cabinet du Ministère de l'Intérieur et de
la Sécurité Publique**
- **Monsieur le Secrétaire Général du Ministère de l'Intérieur et de
la Sécurité Publique, point focal SNI**
- **Mesdames et messieurs les cadres du Ministère de l'Intérieur et
de la Sécurité Publique en vos rangs, grades et qualités
respectives,**
- **Madame la Présidente de Social Watch Bénin, Représentante
pays de Transparency international**
- **Mesdames et Messieurs les membres du Comité de Suivi du
Programme d'Appui à la Lutte contre l'Impunité et au
Renforcement de l'Etat de Droit en république du Bénin
(PALIRED),**
- **Distingués invités,**

C'est avec un réel plaisir que je prends la parole dans le cadre de cet Atelier de validation du code d'intégrité et de bonne conduite du personnel du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique, événement qui s'insère dans le cadre du Programme d'Appui à la Lutte contre l'Impunité et au Renforcement de l'Etat de Droit en république du Bénin (PALIREN), mis en œuvre par Transparency International et Social Watch Bénin, et financé par l'Union européenne.

Comme vous le savez, le présent programme fait suite à l'évaluation du Système National d'Intégrité en 2016 à travers laquelle le Gouvernement béninois a matérialisé son leadership et sa volonté politique à lutter contre la corruption et son corollaire, l'impunité, en adoptant le Rapport de l'évaluation SNI et ses différents plans d'actions en Conseil des ministres le 30 novembre de la même année. Par la création des organes de mise en œuvre du plan d'actions de promotion de l'intégrité et de lutte contre la corruption, le Gouvernement a engagé tous les piliers collectivement dans l'appropriation des recommandations prioritaires, générales et sectorielles de l'évaluation du Système National d'Intégrité.

Depuis la validation des plans d'actions actualisés triennaux (2018-2020) par les Points focaux, en mai 2018, avec l'appui technique de Transparency International et de ses partenaires Social Watch Bénin et ALCRER, plusieurs acquis sont à enregistrer. En ce qui concerne les organes d'application de la loi, le rapport annuel 2020 sur la mise en œuvre du plan d'actions SNI au Bénin met en exergue les grandes réalisations suivantes :

- La poursuite de la réforme des forces de sécurité publique
- L'amélioration de l'accès à l'information dans les institutions chargées de faire respecter la loi (police, gendarmerie, justice)
- La formation des 120 OPJ sur le blanchiment de capitaux

Et cela pour se limiter aux acquis les plus importants. Il ne fait d'ailleurs aucun doute que les innovations dans le secteur de la sécurité, à partir de la création de la Police Républicaine, ont contribué de façon remarquable à améliorer la perception d'intégrité que les citoyens accordent aux forces de l'ordre. Les institutions d'application de la loi, qui figuraient à la dixième place parmi les treize piliers pris en compte dans l'analyse SNI 2016, peuvent aujourd'hui se réjouir d'une considération solide aux yeux de leurs concitoyens, comme remarqué par une enquête réalisée par Afrobarometer en avril 2021.

Le mérite revient aux autorités, qui ont su saisir toute opportunité d'accompagnement dans le chemin des réformes. Le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique a été parmi les deux institutions qui ont demandé un appui spécifique au PALIRED, notamment pour évaluer le degré d'intégrité et de bonne conduite du personnel du Ministère, concevoir diverses méthodes de promotion de l'intégrité et de bonne conduite en fonction des résultats de l'enquête, et améliorer l'image du ministère à travers la mise en œuvre des nouvelles directives par le personnel. Ces efforts, accomplis avec l'accompagnement d'un expert mis à disposition par le PALIRED, ont conduit à la rédaction du code d'intégrité et de bonne conduite que nous sommes appelés à valider aujourd'hui.

En guise de conclusion, je voudrais vous rassurer par rapport à notre partenariat : l'Union Européenne, en soutenant le PALIRED, a manifesté son soutien aux efforts des autorités béninoises dans la lutte contre la corruption, et elle ne manquera pas de continuer à le faire dans l'avenir. Les activités du PALIRED se poursuivront jusqu'à la fin du 2022, et d'autres initiatives vont être explorées à l'avenir. Je suis certaine que la validation du code d'intégrité et de bonne conduite d'aujourd'hui constitue une incitation à faire encore mieux pour la promotion de l'intégrité et la lutte contre la corruption au Bénin.

Je vous remercie.